

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## La philosophie de l'Exposition

Si, d'une Exposition Universelle aussi vaste que celle qui vient d'ouvrir ses portes, il ne devait demeurer que le souvenir de palais de carton, de reconstitutions pittoresques, dorures légères, on pourrait douter qu'un simple amusement méritât tant de peines. Et l'on pourrait souscrire aux critiques des réactionnaires qui enragent devant cette splendeur, due à la République et qui pis est, à la République de M. Loubet.

Si, de cette Exposition, il ne devait rester que la constatation des progrès matériels qui rendent plus facile l'existence et allègent la misère, cette Exposition, certes, aurait son utilité, mais son importance ne serait pas en rapport avec sa médiocre grandeur morale.

Mais cette Exposition est, à la fois, une exhibition de choses et une déclaration d'idées. Grâce à M. le Président de la République et à M. Millerand, des idées fécondes et nobles ont été montrées à l'Univers, à défaut des objets que l'on ne verra que dans quelques jours ! Jamais discours d'une telle hauteur n'avaient été prononcés à l'occasion de semblable événement et, circonstance heureuse, jamais paroles ne retentiront plus loin, par le fait du concours de tous les peuples du monde !

Par son Président et son Ministre, la France a été une fois de plus, la grande Semeuse ! Dans ces deux dernières années, une conjonction d'esprits et de sentiments a poussé la Russie à poser les bases de la paix générale et la France celles de la solidarité, le grand principe positiviste, qui n'est plus contesté par aucun cerveau pensant et qui sera demain, la loi commune des hommes et des nations.

Ce discours de M. Loubet, il faut le relire et le méditer. Il est d'un chef d'Etat digne de ce nom et plane dans les régions fières de la philosophie, bien au dessus des contingences de la politique. Je n'en veux citer que ce court passage, d'une élévation et d'une plénitude de pensée rares :

« C'est sans doute un admirable spectacle que celui de l'intelligence disciplinant les forces du monde physique et soumettant la nature à des combinaisons imprévues, d'où nous tirons un surcroît de bien-être et de jouissances esthétiques ; mais, autant le génie domine l'aveugle matière, autant il est inférieur à la Justice et à la Bonté. La forme la plus élevée du beau n'est pas de celles qu'on peut indiquer par des numéros sur un catalogue ; visible seulement pour la conscience morale, elle se trouve réalisée, lorsque des intelligences supérieures et diverses, groupant leurs efforts, sont animées comme les machines de nos galeries, par un grand moteur commun : le sentiment de la solidarité. »

Ceci est vraiment très bien et c'est là la parole d'un Président. Je suppose que ce sera un étonnement pour beaucoup de découvrir derrière M. Loubet, dont on railait le chapeau défoncé par un imbécile, un autre Loubet familier avec les idées générales, et sachant les condenser en formules heureuses, comme n'en trou-

va point — on peut le dire — son prédécesseur. Il faut remonter aux grands noms de la Convention, soutenus par le souffle encyclopédique du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour rencontrer un fonds aussi solide, — mais non une forme aussi simple. M. le Président de la République a droit, aujourd'hui, au salut respectueux de l'élite, il en est.

Les cléricaux et les nationalistes sont abasourdis. Le *Gaulois* suppose que « Selon le train naturel des choses, il est aisé de prévoir qu'en 19... l'Exposition universelle sera ouverte par le compagnon Polyte, et le discours d'usage prononcé par la « Terreur de Belleville » délégué au commerce et à l'industrie. A quoi nous pouvons répondre que si le compagnon Polyte a l'envergure de Spinoza, qui gagnait sa vie en taillant des verres de lunettes, et a un passé autre que celui de M. Arthur Meyer, nous ne voyons pas en quoi la République aura déchu. Il faut bien s'attendre à ce qu'un compagnon, qui sera quelqu'un, devienne quelque chose. C'est dans l'ordre des démocraties et mieux vaut, au pouvoir, un ouvrier intelligent qu'un noble abruti.

Avec le premier, nous pouvons espérer la marche de l'homme vers un idéal de bonheur par l'effort continu, le travail opiniâtre. Ce ne serait pas le cas avec le second !.....

C. R.

## INFORMATIONS

### Les élections municipales

Le nombre total des conseillers municipaux à élire le 6 mai prochain est, pour toute la France, Paris compris, de 430,120, représentant 36,170 communes.

Les départements algériens ne sont pas compris dans ce résultat d'ensemble.

Le nombre des maires est de 36,169, et celui des adjoints de 34,255 pour les communes au-dessous de 2,500 âmes ; 3,328 adjoints pour les communes de 2,501 à 10,000 âmes. et 805 pour les villes de population supérieure, soit, au total, 38,888 adjoints.

### Contre Loubet

Le commissaire de police de Nice a reçu la visite d'une femme qui lui a affirmé avoir surpris une conversation tenue par trois individus, et de laquelle il résulterait qu'un nommé Lucciano serait parti de Marseille pour Paris, dans l'intention d'attenter à la vie du président de la République. Après enquête, on considère le récit de cette femme, d'ailleurs déséquilibrée, comme fantaisiste.

### A l'Exposition

#### Les Entrées

Le chiffre exact des entrées payantes dimanche a été de 118.630

En 1889, pour la première journée, on avait encaissé 333,885 tickets à 3 tickets par entrée, ce qui faisait 111,295 visiteurs payants.

En outre, en 1899, 7,007 entrées de faveur pour les exposants furent enregistrées, soit au total 118,302.

Les entrées de faveur n'ont pas été exactement comptées ; mais ce nombre en fut bien supérieur à celui de 1889, et on l'évalue à 30,000, soit 148,000 en chiffres ronds.

En 1889, le lendemain de l'ouverture, le mardi 7 mai, il y eut 70,915 entrées, et le dimanche 12 mai, qui suivait l'ouverture, 218,227 entrées.

### Un grand discours

On annonce que M. Méline prononcera cette semaine, à Remiremont, un discours politique.

### Incident

Le maire de Chicago ayant invité le ministre d'Espagne aux fêtes du 1<sup>er</sup> mai, celui-ci a répondu :

« Je vous retourne l'invitation de la ville de Chicago à la célébration du second anniversaire de la bataille de Manille. Je suis convaincu qu'elle m'a été adressée par erreur. »

« Comme c'est le premier acte discourtois que j'ai à enregistrer depuis que je suis aux États-Unis, il m'est impossible de croire que de propos délibéré, vous m'avez demandé, à moi qui suis le représentant de l'Espagne de me rendre à Chicago pour me réjouir avec vous de la destruction de vaisseaux espagnols et de la mort de tant de braves marins mes compatriotes. Cela aurait été tout simplement un outrage que je ne mérite pas et que vous n'avez certainement pas eu l'intention de me faire. »

Le maire de Chicago a aussitôt envoyé une lettre de sincères excuses, expliquant que l'envoi de cette invitation était dû à la négligence ou à l'ignorance d'un employé.

Le ministre des États-Unis à Madrid a fait aujourd'hui une visite à M. Silvela, lui a présenté des excuses et l'a assuré que de pareils faits ne se renouveleront pas.

### A Carmaux

#### Fin de la Grève

Lundi, 2,500 mineurs assistaient à une réunion générale où M. Calvignac a rendu compte des démarches qui ont été faites à Paris par M. Poulain et lui.

Après les discours prononcés par les citoyens Poulain, Hamelin, Roché, Berthou, concernant la reprise du travail, l'assemblée a voté un ordre du jour approuvant la fin de la grève.

### L'Attentat contre le prince de Galles

L'instruction de l'attentat sur le prince de Galles vient d'amener l'arrestation d'un quatrième parieur : Peuchot, qui avait été relaxé comme n'ayant pas pris au sérieux la proposition de Sipido. Ce dernier est entré dans la voie des aveux complets et a fait connaître la participation de Peuchot au complot tramé entre les quatre parieurs. Les parents de Peuchot ont cinq enfants tous sourds-muets. Les dernières expériences faites sur le pistolet de Sipido ont établi que l'arme aurait pu être dangereuse.

### Un nouvel explosif

On parle d'un nouvel explosif inventé par le colonel Comara, à Turin. Cet explosif, auquel on a donné le nom de « Cosnos », serait fondé sur la propriété détonante que possède l'eau fortement comprimée et soumise à la décomposition par l'électricité. La force explosive serait vingt-huit fois plus grande que celle de la dynamite.

### Un complot anarchiste

Selon les journaux, on aurait découvert à Ancône un complot anarchiste. La police confisque les lettres provenant de Paris et d'Amérique, et opère de nombreuses arrestations à Ancône.

Une autre dépêche dit :

« Un grand complot anarchiste vient d'être découvert à Ancône. La police a trouvé sur un individu des lettres révélant l'existence de tout un plan pour assassiner différents personnages. Parmi les lettres découvertes, quelques-unes sont en français. Huit indivi-

us, dont un avocat, réunis en conférence, ont été arrêtés. Un grand nombre d'autres arrestations vont avoir lieu. »

### Eglise pillée et incendiée

Des malfaiteurs inconnus se sont introduits, dans la nuit du 16, dans l'église d'Aubervilliers, ont volé le trésor de la fabrique et ont incendié l'église, qui est presque complètement détruite.

Pendant que les pompes fonctionnaient, un sergent de la compagnie des sapeurs-pompiers d'Aubervilliers, nommé Kinitel, et un gardien de la paix, nommé Mousseau, s'étaient placés au-dessous du clocher de gauche, pour s'assurer des dégâts commis par l'incendie, quand tout à coup, la charpente s'effondra, entraînant les deux cloches dans sa chute.

Le pompier et l'agent furent ensevelis sous les décombres aux yeux de leurs camarades épouvantés.

M. Lépine, préfet de police, était là. Il ordonna aussitôt de faire des recherches parmi les décombres. Pompiers, agents et ouvriers se mirent à la besogne.

On perçut bientôt des plaintes, mais l'entassement des matériaux était tel, qu'on ne pouvait déblayer qu'avec de grandes difficultés. Enfin, au bout d'une heure de travail, les deux hommes purent être retirés, mais ils étaient dans un triste état : le sergent Kinitel avait les deux jambes brisées ; l'agent Mousseau, blessé moins grièvement, avait néanmoins les jambes fortement contusionnées.

M. Lépine les a fait conduire aussitôt à l'hôpital Lariboisière.

### Contre les automobiles

Le gouvernement, préoccupé des accidents provoqués par les automobiles, vient de décider la convocation immédiate de la commission spécialement instituée pour la surveillance de ce mode de transport.

### Scène de lynchage

Une scène atroce de sauvagerie s'est produite, lundi soir, vers trois heures, au Mas-Anglade, à quelques kilomètres de Perpignan, où s'était réuni, à l'occasion du lundi de Pâques, un grand concours de population. Une bande de jeunes gens ayant eu une altercation avec deux marchands d'oranges, les nommés Jacques Pascal et Baptiste Ville, celui-ci, frappé par eux, riposta par un coup de pistolet et tua net un de ses agresseurs, le jeune Mines, âgé de 21 ans, habitant le quartier Saint-Mathieu.

La foule se précipita aussitôt sur le meurtrier et sur son compagnon, les ligotta, les frappa à coups de bouteilles, de casseroles, etc., les piétina et leur causa des blessures extrêmement graves. Les autorités se sont rendus sur les lieux.

### Tirages d'obligations

#### Ville de Paris 1869

Le numéro 677,754 est remboursé par 200,000 francs.

Les quatre numéros suivants sont remboursés chacun par 10,000 fr. : 396,824 459,638 683,789 618,887.

Dix numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

#### Bons de Panama

Le numéro 714,012 gagne 500,000 fr.

Le numéro 270,623 gagne 100,000 fr.

Les numéros 790,937 et 1.757,796 gagnent chacun 10,000 francs.

Les numéros 811,443 et 1,354,685 gagnent chacun 5,000 francs.

Les cinq numéros suivants gagnent cha-

en 2,000 francs : 132,279 224,997  
364,825 1,607,518 1,540,789.  
Cinquante numéros gagnent chacun 1,000 francs.

CHRONIQUE LOCALE

Les Originaires du Lot à Paris

Nous avons, dans un de nos derniers numéros, dit quelques mots au sujet du banquet annuel de la Société des Originaires du Lot à Paris, présidé cette année par notre compatriote M. Anglade, chevalier de la Légion d'honneur. Nous avons remarqué à la table d'honneur, MM. Linol, Daynard médecin-major, M. Jean de Fontenilles, les membres du comité de direction et un grand nombre de compatriotes, un bal de nuit avec cotillon et distribution d'accessoires a suivi le banquet et s'est prolongé jusqu'au jour. Nous pouvons aujourd'hui reproduire le toast de M. Anglade, en réponse aux souhaits de bienvenue et aux remerciements que lui avait adressés le Dr Cayla président de la Société :

Mesdames, mes chers Compatriotes,

Ce n'est pas sans une émotion bien naturelle, et que vous comprendrez tous, que je me lève en ce moment pour vous dire quelques paroles et pour porter mon Toast.

Lorsque les organisateurs de votre banquet sont venus me proposer de présider cette année vos agapes fraternelles je ne vous cacherais pas que mon premier mouvement a été de refuser.

Je trouvais que cet honneur était trop grand pour moi.

Quand en effet, on a vu le banquet de notre société présidé par mon excellent ami, de Verninae, dont le Sénat vient de reconnaître les services en le choisissant pour le premier de ses quatre Vice-Présidents.

Quand on l'a vu présidé par notre éminent compatriote Monsieur Larroumet, qui jouit d'une si haute autorité dans le monde des Lettres et des Arts. Quand on l'a vu présidé par Monsieur le Conseiller d'Etat Roussel.

En un mot, quand on a vu ce banquet présidé par des hommes aussi considérables, la modestie était plus que permise ; elle était commandée de ma part ; aussi, mon refus était-il explicable et justifié.

Mais Messieurs Cayla et Miret ont bien voulu insister. Ils m'ont donné à entendre que, si dans la Littérature, dans la Politique, dans les armes, dans les Arts, dans l'Administration il était possible d'illustrer son pays, il y avait également des services (sans doute moins éclatants) mais qu'on pouvait encore lui rendre dans d'autres genres d'activité.

Et de ce qu'il leur plaisait de déclarer que j'avais réussi dans le Commerce et l'Industrie, ils m'ont dit que c'était à ce titre qu'ils m'offraient et me demandaient d'accepter la Présidence de votre banquet.

J'ai alors accepté, mes chers amis, dans cette pensée qu'en m'honorant, leur intention était d'honorer ceux de nos compatriotes du Lot qui luttent sur le terrain industriel et commercial, et qui s'évertuent chaque jour à se faire une place dans la vie, à améliorer leur situation matérielle, et à conquérir la fortune.

Sur le terrain industriel et commercial, je n'ai pas besoin de vous le dire, la lutte n'est pas toujours facile ; souvent il y a de durs moments à passer, mais, croyez-moi : avec la tenacité et l'indomptable énergie, qui caractérisent les enfants du Lot, rien ne peut longtemps leur résister.

Mon opinion, c'est que, c'est surtout pour nous qu'a été fait le Proverbe :

« Quant on veut on peut. »

Je vous adresse donc, mes chers amis, tous mes remerciements pour l'honneur qui m'est fait aujourd'hui.

Et, maintenant mes chers Compatriotes, permettez-moi de lever mon verre et de porter mon Toast.  
Mon Toast, c'est que notre petite patrie du Lot, contribue de plus en plus à fournir à la Grande Patrie Française tous les hommes et toutes les énergies dont nous avons besoin, pour sortir de la situation actuelle, et pour reprendre notre ancienne place dans le monde.

Oui, mes amis,

A notre Département du Lot.

Ponts et Chaussées

M. Pinault, agent temporaire des ponts et chaussées, attaché dans le département de la Corrèze, au service des chemins de fer, est attaché, à partir du 16 de ce mois, dans le département du Lot, au service ordinaire, où il occupera un emploi de commis, en remplacement de M. Garabige, appelé à une autre destination.

CAHORS

Gendarmerie

Ce matin, M. Chrétien, colonel de la 17<sup>e</sup> légion bis, a passé en revue les gendarmes de notre département.

La revue a eu lieu dans la cour de la caserne de gendarmerie.

JUSTICE S. V. P.

Nous recevons de divers côtés de très intéressantes lettres concernant le Secrétaire de l'Inspection académique. M. Monteil ne se figurera jamais la joie que causent nos articles, dans le Lot.

D'une manière générale, cependant, nous n'utiliserons pas les faits qui nous sont apportés, n'ayant jamais eu l'intention de servir les rancunes de Pierre ou de Paul.

Nous plaçons plus haut le mobile de notre campagne. Nous avons la prétention de défendre tous les instituteurs du département contre un petit potentat tralfaisant, redouté et justement exécuté du personnel enseignant.

Pour arriver à notre but, nous sommes, nous l'affirmons, très suffisamment armés et nous remercions par conséquent les personnes qui nous offrent leur concours.

Peu nous importe que M. Monteil ait su, par des moyens à lui, se faire bien noter par tous les inspecteurs. Nous montrerons, si l'administration fait par trop la sourde oreille, quel crédit il faut accorder à ces notes.

Mais l'administration n'a aucun intérêt à nous acculer à une extrémité devant laquelle nous ne reculerions pas. A elle d'ouvrir une enquête, de s'éclairer et de prendre une RAPIDE décision. Il faut en finir.

En attendant, et au sujet des crédits votés par le Conseil général, pour indemniser les instituteurs déplacés, nous demandons — ceci est une simple question — s'il est vrai qu'une institutrice stagiaire, parente de M. Monteil, ait obtenu une somme relativement importante pour venir de Larroque-des-Arcs à Cahors, alors que de pauvres diables, chargés de famille, n'obtenaient rien ou presque rien, pour des déplacements onéreux.

Si le fait est exact, il suffira à édifier le Conseil général sur la façon dont on répartit... à l'Académie, ce crédit spécial.

2<sup>o</sup> Pourquoi M. Monteil s'est-il imposé — nous disons bien imposé — comme trésorier de la société de secours mutuels des instituteurs du Lot, alors que naguère, M. Izenic l'avait obligé à donner sa démission ?

A. C.

Caisse nationale d'épargne

M. Tisné, adjoint au 7<sup>e</sup> de ligne, à Cahors, est nommé expéditionnaire à la direction de la caisse nationale d'épargne.

Postes et Télégraphes

Mme veuve Pezet, receveuse à Villefranche d'Albigeois (Tarn), est nommée en la même qualité à Limogne, en remplacement de Mme Périé, retraitée.

Aujourd'hui ont eu lieu, dans une des salles de la mairie, les examens à l'emploi de dames employées dans les postes. 48 aspirantes y ont pris part.

Correspondance

On nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Dans un but louable peut-être, l'administration des ponts et chaussées a fait déposer — alternativement d'un côté et de l'autre — sur la route qui va de Larroque à Savanac de petits tas de pierre dont quelques-uns ont vingt-cinq à trente centimètres de hauteur et distant de vingt à trente mètres les uns des autres. L'administration ne s'est évidemment pas rendu compte du danger qu'elle créait. Les chevaux sont exposés — principalement la nuit — à buter sur ces obstacles et à s'abattre, les essieux peuvent se briser par la secousse brusque imprimée en franchissant l'obstacle ; en un mot, il peut résulter de cette mesure des accidents de la plus haute gravité. Toutes les populations qui fréquentent cette route protestent contre cet état de choses, et nous sommes persuadés qu'il suffira de signaler ce danger à l'ingénieur distingué qui dirige les ponts et chaussées, pour qu'il le fasse immédiatement supprimer.

Veuillez agréer, etc. Un de vos abonnés

Bal de charité

C'est samedi soir que notre excellente fanfare municipale donnera le bal de charité que nous avons déjà annoncé.

Nous pensons que la réussite sera complète et que les efforts des jeunes organisateurs et de leur excellent chef, M. Rivière, seront pleinement couronnés de succès.

Danseuses et danseurs déjà se promettent

de s'y rendre nombreux, et de faire honneur à cette fête qui s'annonce très belle.

Par suite du bal de samedi, l'Avenir caudrecien ne donnera pas dimanche de concert sur les Allées Fénélon.

En effet, nous comprenons fort bien qu'au lendemain de la fête, nos jeunes musiciens aient droit à un peu de repos, que du reste le public leur accordera de très bonne grâce.

Accident

Samedi dernier, M. Constant cadet, dit Laviolette, âgé de 57 ans, demeurant impasse de la Chantrerie, ouvrier à l'usine Belmont, étant occupé à extraire de la pierre, est tombé d'une hauteur de trente mètres environ, en roulant de rocher en rocher. Dans sa chute, il s'est fracturé la jambe gauche en trois endroits et il a reçu de fortes blessures notamment au bras gauche, à la tête et sur diverses autres parties du corps.

Les docteurs Mendailles et Ausset ont réduit les fractures.

L'état de ce malheureux est très grave, sans être désespéré.

Usine de Coty à Cahors

Le Gérant de l'Usine de Coty (Cahors), a l'honneur de faire connaître au public qu'il peut fournir dans les meilleures conditions :

- 1<sup>o</sup> De la Chaux moulue et en pierre de première qualité ;
- 2<sup>o</sup> Du Ciment de Cahors « Marque Chamberbert ».

Que, de plus, la Mouture des céréales (blé, maïs, seigle, etc., etc.) sera continuée dans les conditions suivantes :

Il ne sera prélevé que deux litres et demi par « quarte » au lieu de cinq litres ; mais les clients devront apporter le grain et le remporter après la mouture.

L'Usine tiendra, en outre, à la disposition du public, à partir du 1<sup>er</sup> juin prochain, de la Glace transparente et pasteurisée fabriquée avec l'excellente eau de source de Cahors.

Pour M. M. Picot et C<sup>o</sup> :

BARAFITTE, gérant.

A Coty (Cahors — Lot).

Foire

Le marché foire de samedi a été assez important.

Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

- Bœufs gras, 30 fr. les 50 kil. ; moutons gras, de 0 60 à 0,65 le demi-kil.
- Blé, 14 fr. l'hect. ; maïs, 10 fr. ; pommes de terre, 3,50 les 80 litres.
- Volailles grasses, 0,70 le demi-kil. ; dindes, 0,55 le demi-kil. ; lapins, 0,45.
- Œufs, 0,55 la douzaine.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 14 avril au 19 avril 1900

Naisances

- Arnaudet Jean, rue du Château, 18.
- David, Marthe-Marguerite Orpha, rue du Temple, 3.
- Grassien, Yvonne-Marguerite, rue du Portail-des Augustins.

Mariage

Dajeau, Antoine-Emile, commis des postes et télégraphes et Rigal, Marie s.p. ;

Publications de mariages

- Malapeyre Jean-Pascal, voyageur de commerce et Constans Joséphine, tailleur en robes.
- Calmette, Pierre, employé de commerce et Daulan Marie tailleur.
- Pojol, Raymond, s.p. ; et Singou, Marie-Agnès, s.p. ;
- Bastit, Ernest-Jean, garçon boucher et Tenlières, Marie-Jeanne, s.p. ;
- Décas, commis des contributions indirectes et Lagarrigue Berthe-Julie, s.p. ;
- Pradines, Antoine-Gabriel, garçon boulanger, et Lescure, Marie-Louise, modiste.
- Linas, Michel-Pierre cultivateur et David, Marie s.p. ;

Décès

- Garrigues, Adrien, cuisinier, 44 ans, à l'hospice.
- Coudere, Pierre-Augustin, 10 mois, rue Pélegri.
- Frayssé, Angèle-Françoise, 8 mois, rue Nationale, 7
- Besse, Antoine, cultivateur, 86 ans, rue Nationale.
- Nadal, Léon-Jean-Célestin, 2 mois, rue de Bernis, 2.

Arrondissement de Cahors

LARROQUE-DES-ARCS. — Nomination.

— Nous apprenons que notre compatriote, M Guichard Alexis, de Larroque-des-Arcs, vient d'être nommé chef de brigade des postes, à la ligne du Sud-Ouest.

DURAVEL. — Elections municipales. —

On nous écrit :

Certains électeurs de la commune de Duravel, et leur nombre est plus grand qu'on ne pense, sont très étonnés qu'il ait été procédé à la confection de la liste officielle et à la radiation de quelques conseillers actuels sans que ceux-ci aient été consultés.

A la réflexion cependant, ce procédé frappe plus qu'il n'étonne ; et n'était le devoir d'éclairer tous les électeurs de la commune, il serait préférable de laisser dans l'oubli toutes ces petites manœuvres électorales.

Il faut en effet voter en connaissance de cause, connaître par leurs actes ceux qu'on chargera du soin de gérer nos intérêts, en particulier ceux qu'on élimine des petites réunions et ne pas se montrer surpris de l'apparition d'une liste adverse provoquée par la conduite de la majorité actuelle.

Il aurait été certainement plus loyal de faire appel à tous les membres du conseil et d'un commun accord, faire une liste des candidats les plus recommandables ; mais il n'en est pas ainsi ; ne nous en plaignons pas ; nous n'avons qu'à y gagner : la liste adverse, si tant est qu'il y en ait une, sera certainement plus en harmonie avec les aspirations républicaines de la commune.

Et main tenant, qu'ils bruits fait-on courir sur les conseillers contre lesquels on emploie de pareils procédés ! — Absolument le contraire de ce qui est.

Oyez plutôt :

Et d'une !

L'un d'eux est accusé d'avoir empêché le creusement d'un puits dans la rue Louis-Jaurebert. Or, il est de notoriété publique que loin de porter obstacle au creusement de ce puits, le conseiller en question, M. Valadié, pour ne pas le nommer, n'a fait ressortir que quelques inconvénients d'ordre budgétaire et a proposé d'accepter le don d'un conseiller bien connu pour sa générosité qui, avec l'essai de souscription fait au sujet de l'eau, était largement suffisant pour doter Duravel de bornes-fontaines. Et ce qui prouve la bonne foi de ces MM. c'est que M. Valadié n'était et n'est encore qu'un membre de la minorité. Comment se fait-il qu'à lui seul, il ait pu l'emporter sur les 10 autres ??? — Livré aux réflexions des électeurs impartiaux. —

Et de deux !!

On accuse encore la même personne de n'être pas toujours de l'avis de MM. les réactionnaires. Ainsi, au sujet du chemin de l'Onde, classé sous le n<sup>o</sup> 1, on dit qu'elle n'a pas voulu souscrire aux propositions qui ont été faites par le 1<sup>er</sup> intéressé. Celui-ci a fait bâtir un mur de clôture sans tenir compte du plan d'alignement (il empiétait d'un mètre au moins sur le dit chemin) et cela au vu et au su de tous, sans que personne n'intervint pour faire respecter la loi et les intérêts communaux.

Lorsqu'il s'agit de faire rentrer dans l'ordre celui qui en était sorti, l'intéressé dit : « Je donne le terrain qui vaut au moins 300 fr. l'are à la condition qu'on me fera un mur de clôture de 2 mètres de haut, fondation non comprise sur 40 mètres de long (on lui prenait 36 mètres carrés) autant valait dire : « je donne 108 fr. à condition que vous m'en rendrez 350. Et le maire d'opiner du bonnet et de dire : » Cette proposition est très acceptable. Comment ne pas protester avec indignation contre une telle attitude.

Cependant M. Valadié, à leur dire, empêche tout, est cause de tout. C'est de lui que nous vient tout le mal Notons au surplus que M. Valadié avait souscrit pour 50 francs.

Et voilà comment on écrit l'histoire : voilà comment l'opinion qualifiée publique n'est bien souvent, trop souvent, hélas ! que l'opinion particulière !

Un groupe d'électeurs.

PRADINES. — Conférence agricole. —

M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence à la mairie de Pradines dimanche prochain, 22 avril, à 3 h. 1/2.

Sujet de la conférence : Comment devons-nous reconstruire nos vignes ? Viticulture nouvelle.

LUZÉCH. — Accident. —

Lundi matin, vers six heures, le sieur Coudere se rendait à son champ de Pouzinet. Il conduisait un bœuf attelé à une charrette. L'animal, effrayé par le bruit de l'eau sur un barrage du Lot, s'est emballé dans une course folle. Le conducteur, qui était placé sur le devant de la charrette, a voulu sauter à terre, mais

il est tombé sur le chemin et le véhicule lui a passé sur les jambes.

Transporté chez lui, il a été soigné par un médecin, qui a constaté une fracture de la jambe.

Cinq semaines de repos rétabliront le blessé.

**Grave accident.** — Lundi était décidément le jour des accidents. Voici le deuxième de la journée.

Vers une heure du soir, le nommé Cavalieri, de Lionnet, se rendait en voiture à la foire de Praysac avec sa femme, sa fille et son beau-frère. Le cheval jeune qu'il conduisait s'emballa à la descente du chemin qui conduit à Lozech. A un tournant que la bête prit trop brusquement, la voiture buta avec violence contre un noyer qui borde la route, où elle se brisa. Les traits s'étant rompus, le cheval continua sa course et s'arrêta paisiblement dans les prés du bord de la rivière.

On accourut en entendant les cris poussés par les victimes. Le beau-frère et la petite fille ne s'étaient fait aucun mal. La femme porte seulement quelques égratignures au visage, mais Cavalieri est grièvement blessé. Pris entre le noyer et le siège de la voiture, il a été sérieusement contusionné et sa jambe est fracturée en plusieurs endroits. Des plaies très profondes existent sur la jambe fracturée.

Des soins pressés ont été immédiatement donnés aux victimes. On espère que les suites de l'accident ne seront pas mortelles.

**PUY-L'ÉVÊQUE** — *Droit des pauvres.* —

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête formée par M. Marzelles, président du concert-bal donné à Puy-l'Évêque le 12 mai 1895, tendant à faire annuler un arrêt du conseil de préfecture le condamnant au paiement d'une somme de 150 francs pour la part des droits des pauvres sur le produit de ce concert.

**St-GÉRY.** — Samedi soir une illumination spéciale a eu lieu dans cette localité. Fonctionnaires et habitants avaient pavosé et rivalisé d'entrain.

La section des Masseries avait tenu à célébrer le triomphe de la République, en ce jour de l'ouverture de l'Exposition. A la maison d'école, devant le préau, on avait improvisé à la hâte un arc de triomphe couvert de guirlandes et de cordons de verdure, embrasé par cent vingt lanternes vénitienes, pavosé d'une douzaine de drapeaux.

Nous avons été surpris quand on nous a affirmé que tout ce travail avait été exécuté par les enfants de l'école, en un couple d'heures, après leur classe, avec l'aide de quelques jeunes gens, qui ont apporté l'appoint de l'illumination et des drapeaux.

Un bal champêtre aurait eu lieu dans la soirée, si la fête de Pâques n'avait pas été le lendemain.

Nos félicitations les plus chaleureuses à la maîtresse d'école et à ses jeunes élèves. Nos félicitations aussi à tous les fonctionnaires sans exception, ainsi qu'aux démocrates indépendants qui ont apporté leur concours pécuniaire à cette imposante manifestation républicaine.

**TOUR-DE-FAURE** — *Noyé* — Le noyé trouvé tout dernièrement au rocher de Cartoulès, en face de Saint-Cirq, et dont l'identité n'a pu être établie à ce moment-là, serait, paraît-il, un nommé Blanc, originaire de la Rasquette, canton de Villefranche (Aveyron).

Nous donnons toutefois, ce renseignement sous toutes réserves, quoiqu'on nous l'ait affirmé comme certain.

**SÉRIGNAC.** — *Mordu par un chien enragé.* — M. Léon Lala fils, de Sérignac, a été mordu, samedi soir, par un chien ayant tous les symptômes de la rage.

Il a été immédiatement dirigé sur l'Institut Pasteur, pour recevoir les soins que nécessite son état.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — *Rachat du pont de Gaillac.*

M. l'ingénieur en chef délégué par le département, n'ayant pu s'entendre avec le représentant de la compagnie, M. le Préfet a décidé de réunir la commission de rachat prévue par la loi du 30 juillet 1880 et a désigné M. Connétable, ingénieur des ponts et chaussées à Cahors, pour représenter le département dans la commission, et à la date du 24 mars ce choix a été notifié à la com-

pagnie en l'invitant à faire connaître dans les 20 jours son représentant. Ces deux premiers commissaires en nommeront un troisième et la commission statuera souverainement. Le rachat sera donc opéré d'ici peu de jours puisque rien ne pourra plus s'y opposer, les crédits nécessaires étant votés depuis longtemps.

**Tribunal Correctionnel.** — Dans son audience des flagrants délits, le tribunal a condamné à 300 fr d'amende et aux dépens le nommé Auguste Cabrignac, dit « le bourgeois », âgé de 55 ans, cultivateur à Cayrac, surpris le jour de la foire de Bagnac en flagrant délit de colportage d'une grande quantité de tabac de contrebande.

**Vérification.** — M. le commissaire de police a procédé à la vérification du lait livré à la consommation. A quelques exceptions près, il était de qualité supérieure. Le densimètre a accusé généralement de 30 à 35 degrés.

Aucun procès-verbal n'a été dressé.

**Nécrologie.** — Le parti républicain du Haut-Quercy vient de perdre un de ses chefs les plus vaillants. Le citoyen Roussille, notaire, maire de Latronquière et conseiller d'arrondissement de ce même canton, est mort des suites d'une terrible maladie qui le minait depuis quelques temps. Imbu depuis son jeune âge des principes démocratiques, homme d'action et de progrès, toujours prêt à la lutte pour le triomphe des idées avancées, M. Roussille possédait la sympathie générale dans ce fier canton de Latronquière.

Les personnages politiques du département du Lot tout entier perdent en lui un ami sincère et dévoué et un collaborateur infatigable.

Nous adressons à tous les membres de sa famille, si cruellement éprouvée, nos plus vives et nos plus douloureuses condoléances.

**Les fêtes de mai.** — Les membres du comité de ces fêtes organisent une grande cavalcade historique, qui aura lieu le dimanche 13 mai.

Les personnes qui désirent y participer sont invitées à se faire inscrire sans retard chez M. Miquel, négociant, avenue Gambetta, ou chez M. Lala, marbrier, qui Legendre, chargés de la distribution des costumes.

**Foire.** — Favorisée par un temps superbe, la foire a été très importante. Beaucoup de monde et transactions nombreuses. Voici les principaux cours :

- Bœufs d'attelage, de 650 à 850 fr. la paire.
- Bœufs gras, de 30 à 35 fr. le quintal.
- Veaux et moutons gras, de 75 à 90 c. le kilo.
- Baisse sur les cochons gras, de 42 à 45 fr. le quintal.
- Blé, de 14 à 15 fr. l'hectolitre.
- Avoine, de 7 fr. à 7 fr. 50 id.
- Maïs, de 11 fr. 25 à 11 fr. 50 id.
- Haricots, 20 fr. id.
- Graines de trèfle, 130 fr. les 100 kilos ; de luzerne, 60 fr.
- Volaille, 65 c. la livre.
- Chevreaux, 5 et 6 fr. pièce.
- Œufs, 60 cent. la douzaine.
- Ni vol ni accident. Les marchands forains avaient l'air satisfaits et ont dû faire de bonnes recettes.

**BRENGUES** — *Chien enragé* — Un chien présentant tous les symptômes de la rage, venant des plateaux du Causse, a traversé samedi le territoire de la commune de Brengues et a mordu une chienne appartenant à M. Baptiste Lugan. L'animal s'est ensuite dirigé sur Marcellac, mordant sur son passage un grand nombre de ses congénères. M. Armand Hugon, instituteur à Figeac, qui se trouvait dans cette commune, prévenu aussitôt, s'est armé d'un fusil, s'est mis à la poursuite de l'animal, a pu le rejoindre au moulin de Saint-Suplice au moment où il venait de mordre un autre chien, et l'a tué raide d'un coup de feu.

Nos félicitations au courageux instituteur qui a ainsi évité de grands malheurs.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON.** — *Attaque nocturne.* — Ces jours derniers, le nommé Rhôdes, boulanger à Peyrilles, revenait de faire sa tournée ; en traversant la forêt de Dégagnac il fut attaqué par un malfaiteur qui, probablement en voulait plutôt à sa bourse qu'à sa vie. Mais grâce à la vitesse de son cheval, il put se dégager assez facilement et continuer son chemin.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de Frayssinet, mais sa tâche ne sera pas facile, étant donné que Rhôdes n'a pas pu distinguer la figure de son agresseur, la nuit étant très sombre.

**VAYRAC.** — *Elections municipales.* — Aillance opportuno-réactionnaire.

C'est fait !! le pacte est conclu ! Quelques épaves de la dernière bataille électorale et quelques budgétivores, renégats sans pudeur, ne cherchant qu'à assouvir leurs haines personnelles, oubliant tous leurs devoirs, ne se rappelant pas ce qu'ils ont été ou ce qu'ils ont cherché à paraître, ne rêvant que vengeance, viennent, par une louche aillance de donner le dernier coup à leur œuvre néfaste.

Au moment où le véritable parti démocratique, fier de son œuvre, s'apprêtait à célébrer sa victoire certaine, la réaction aux abois, comprenant l'inutilité de ses efforts a trouvé une aide chez quelques renégats ; il a fallu qu'un vent de folie soufflât sur des cerveaux hantés par un mirage de domination pour croire que ce pacte odieux suffirait à arrêter la démocratie dans sa marche en avant.

Qu'ils ne s'y trompent pas, le peuple, trop longtemps lurré par eux, ne consentira plus à faire leur jeu. Il leur avait jadis confié la garde du drapeau des revendications sociales, qu'en avaient-ils fait ? Ils l'avaient laissé tomber si bas qu'il fallut les luttes d'antan, encore présentes à toutes les mémoires, pour le placer en des mains sûres et vigilantes qui l'ont depuis porté bien haut et tenu avec fermeté. Et c'est sous les plis de ce drapeau que depuis deux ans s'est rangée une véritable armée de bons et ardents citoyens qui ira au combat, le 6 mai prochain, assurer le succès de la vraie liste républicaine.

**LES NERFS D'UN DESPOTE ET CEUX D'UNE FEMME**

C'était un homme de taille ordinaire, maigre, au teint pâle et au regard mobile. Il était peut-être le mieux habillé de tout Paris pendant la Révolution. Bien que chef des Jacobins, cela ne l'empêchait pas de prendre les airs et les manières des aristocrates. Il n'avait pas de cocarde à son chapeau et portait deux montres, choses contraires aux habitudes des citoyens de la première République. Cependant personne ne lui en faisait un crime, ni en voulait à ses montres, ou à ses mouchoirs bordés de dentelle. Tel était Robespierre, dont le courage était hors de doute, et la volonté de fer, car d'un mot il pouvait envoyer le premier venu à l'échafaud. Or ce puissant despote qui faisait fi des coutumes égalitaires de son propre parti, et qui tranchait la tête aux gens comme le cultivateur qui d'un coup de sa faucille abat une poignée d'épis, ressemblait à une femme pour la timidité. Le moindre bruit insolite le faisait tressaillir. Un jour qu'une tireuse de cartes voulait lui dire sa bonne aventure—son visage en devint livide et d'une voix frémissante il refusa de l'écouter. Il avait horreur des ténèbres et souvent dans la nuit il se réveillait en proie à d'affreux rêves. Plus d'une fois ses nerfs le trahirent devant les personnes de son entourage—et même devant ses ennemis.

Qu'avait donc cet homme, devant lequel la France entière était frappée d'épouvante ?—Répondons d'abord à une autre question qui ressemble à celle-ci :

Qu'avait donc une certaine dame à l'époque à laquelle elle fait allusion dans les lignes que l'on va lire ? « Le moindre bruit que je ne pouvais m'expliquer m'effrayait, comme s'il eût été le cri poussé par une personne cherchant à me faire du mal. Instinctivement et malgré moi je redoutais quelque malheur. L'ombre d'une mort imminente semblait m'envelopper ; et mes craintes et mes

soucis redoublaient avec les ténèbres de la nuit. Comme on le voit j'avais le moral attaqué ; mais il y avait la-dessus des troubles physiques que je vais tâcher de décrire tant bien que mal : —

« J'approche actuellement de la cinquantaine, et il y a quelques années, j'ai beaucoup souffert de l'influenza. J'ai été vraiment très malade et même pendant plus d'un an il m'a été impossible de faire la moindre chose. Dans cet intervalle il m'a fallu garder le lit durant trois longs mois, en proie à d'horribles douleurs. Je souffrais par tout le corps, mais principalement les jambes qui se replièrent sur elles-mêmes au point de ne plus pouvoir les redresser.

« J'avais tout le corps si sensible que je ne pouvais supporter le plus léger attouchement. Le médecin m'assura que c'était un rhumatisme inflammatoire provenant de mon influenza. Je n'avais plus d'appétit et la digestion était presque nulle ; j'avais la langue épaisse et la peau du visage pâle et desséchée.

« Tous les remèdes que j'avais pris jusqu'alors étaient restés inefficaces, et je ne faisais qu'empirer malgré tout ce que l'on faisait pour moi. Mon mari prétend que j'avais l'air d'un cadavre et que plus d'une fois il me crut à l'article de la mort. Il était bien douteux que je revinsse jamais à la santé, c'est pourquoi je n'oublierai pas tant que je vivrai ce qui m'a guéri.

Un certain jour—jour béni !—je reçus par la poste un petit livre qui contribua à ma guérison. En le lisant j'appris qu'il existait un remède tout spécial contre le mal dont je souffrais. De nombreux témoignages de personnes effectivement guéries ne me laissèrent aucun doute sur l'efficacité de cette préparation médicale dont je me procurai un flacon sans plus tarder. En peu de temps une amélioration se fit sentir, la raideur dans les jambes disparut au point de me permettre de les étendre, et les douleurs, avaient aussi cessé. Jugez de ma joie, le deuxième flacon me permit de quitter le lit et de travailler un peu. En un mot cinq flacons en tout ont suffi à me guérir complètement, et depuis cette époque j'ai toujours joui d'une excellente santé. J'avoue hautement que je dois un tel bienfait à la Tisane américaine des Shakers, et je m'empresse de vous autoriser à publier ma lettre. » Signé Mme. Pauline Dupont, à Morne, commune de Neuilly-en-Sancerre (Cher), le 13 mai, 1898. La signature ci-dessus a été légalisée par M. Cerveau, maire de Neuilly-en-Sancerre.

La couraïdise de Robespierre provenait des fortes émotions qu'il éprouvait continuellement, et des nombreux actes de cruauté qu'il commettait sans relâche. A la fin ses forces physiques succombèrent. Quant à Mme Dupont, son état nerveux provenait des troubles de l'estomac et du foie. Grâce à la Tisane américaine des Shakers, vendue par Monsieur Oscar Fanyau, pharmacien à Lille, (Nord).

**BULLETIN FINANCIER**

Le marché de nos rentes manifeste une certaine hésitation. Les ventes du comptant paraissent peser sur la tenue des cours à terme. Quant au reste de la cote la fermeté domine, bien que le mouvement d'affaires soit peu actif. Le 3 0/0 a reculé de 101,30 à 101,20 ; le 3 1/2 0/0 reste à 103,10 ; l'Amortissable n'a pas été coté.

La Banque de France a baissé de 20 fr. à 4260. Les autres Sociétés de Crédit par contre ont montré une fermeté remarquable et sont pour la plupart en hausse marquée. Le Comptoir National d'Escompte a passé de 665 à 672 ; le Crédit Lyonnais s'est avancé à 1208 et la Société Générale à 611.

Nos Chemins ont progressé : le Lyon à 1940, le Nord à 2450, l'Orléans à 1805.

Le Suez clôture à 3508 au lieu de 3495.

Parmi les fonds étrangers : l'Extérieure s'élève à 73,72, l'Italien, à 94,65, le Portugais à 25,35, le Russe 3 0/0 1891 à 85,75, le Turc D à 23,25, la Banque Ottomane à 580.

Les actions de la Société Minière Joltaïa Ricka sont en hausse nouvelle à 139.

**Pilules Suisses.** Rhumatisme, goutte, névralgies, Migraines, maux de tête. 1 fr. 50.

**Minerai de SOUFRE de BIABAUX**

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schisté bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oidium ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

**ANÉMIE** EN 20 JOURS ELIXIR S. VINCENT DE PAUL  
GÉRISON RADICALE par l'usage de l'ELIXIR S. VINCENT DE PAUL  
Renseignements chez les SEIGNEURS de la CHAÎNE, 105, Rue Saint-Dominique, Paris.  
Général, Pharmacies, 1, Passage Saulnier, Paris. — Brochure franco.

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XVI

UN ANGE DE LA TERRE

Elle avait rabattu son épais voile de gaze sur sa figure animée et fiévreuse et embrassa sa sœur sans le relever.

Reginald lui serra longuement la main et lui lança un regard électrique qui la pénétra jusqu'au cœur.

Un instant après, le train emportait Rose.

Le matin du troisième jour après son départ vit arriver une lettre de Québec.

Rose était arrivée saine et sauve et les Leblanc l'avaient reçue à bras ouvert. C'était tout.

Le soir même, Stanford annonça son départ pour Montréal le lendemain matin.

C'est à Kate, naturellement, qu'il fit part de cette décision.

Elle était descendue jusqu'à la grille à sa rencontre alors qu'il rentrait à la lueur rouge d'un splendide coucher de soleil après une journée passée à la chasse.

Depuis quelque temps, il avait pris l'habitude de s'absenter pour la chasse et la pêche,

et, pendant ces trois derniers jours, il était parti après le déjeuner pour ne rentrer qu'à l'heure du dîner.

— Vous allez à Montréal ! répéta Kate ; pourquoi ?

— Voir un de mes amis, le major Forsyth. Il est arrivé il y a quelque temps avec sa femme et je viens de l'apprendre. D'ailleurs, j'ai quelques achats à faire.

Il frappait de sa canne les fleurs printanières du chemin sans regarder Kate pendant qu'il parlait.

— Combien de temps serez-vous absent ?

Il rit.

— Montréal ne m'intéresse pas, vous savez ; je n'y resterai pas longtemps ; à peine une semaine.

— Maintenant que Rose est partie, la maison va sembler triste.

Elle soupira un peu en disant cela.

Depuis plusieurs jours, un sentiment de malaise s'était emparé d'elle ; il y avait un changement chez Reginald, un changement qu'elle ne pouvait préciser ; quelque chose qui existait autrefois ne se trouvait plus.

Elle n'aimait pas cette facilité à s'éloigner d'elle à toute occasion.

Elle l'aimait d'un amour si dévoué et si profond que l'absence la plus courte la faisait souffrir.

— Venez-vous ? demanda-t-il en la voyant s'arrêter sous les arbres.

— Pas encore ; la soirée est trop belle.

— Alors, je vous laisse ; il serait peu convenable, je crois, d'aller dîner en costume de

chasse.

Il entra dans la maison et monta rapidement dans sa chambre.

La cloche avait fini de tinter avant qu'il ne fût habillé, mais lorsqu'il descendit il vit Kate sous les arbres.

Il se tint contre la fenêtre pour la voir monter lentement l'avenue.

Le reflet doré du soleil formant une auréole autour de ses cheveux chatoyants semblait jouer dans sa robe de soie éblouissante et envelopper toute sa personne d'une lueur transparente.

Bien longtemps après, ce tableau lui revint à la mémoire ; le paysage canadien, cette vapeur bleue argentée flottant dans l'air, et cette grande et gracieuse jeune fille s'avancant lentement dans la lumière qui dorait ses cheveux soyeux.

Après le dîner, lorsque la lune se leva comme un pâle croissant de cristal, ils abandonnèrent tout le salon pour la petite véranda de l'entrée.

Kate, les épaules couvertes d'un léger châle blanc, s'assit sur les marches de pierre et chanta tout bas : *La nouvelle lune de mai*.

Stanford, appuyé contre une des colonnes, fumait un cigare et levait sa belle figure pâle et fine vers le ciel bleu.

— Chantez-nous : *Voltez, hirondelles ; voltez près de moi*, Kate, dis son père.

Elle chanta la romance de Félicien David doucement et presque tendrement, un peu oppressée par un pressentiment de malheur.

Lorsque dix heures arrivèrent, ils étaient

encore à la même place, charmés par les romances de Kate et le clair de lune.

Une fois tous rentrés, Stanford leur dit adieu.

— Je serai probablement parti avant que vos yeux n'aient revu la lumière du jour, dit-il ; il vaut mieux prendre congé ce soir.

— Vous partez par le train de 8 heures, alors ? dit le capitaine. Il me semble que tout le monde se met en route au moment précis de rester chez soi.

Stanford rit et échangea une poignée de main avec Grâce et Kate, aussi amicalement avec l'une qu'avec l'autre, et se retira.

Kate était pâle et triste, et elle montait l'escalier de sa chambre, le cœur toujours oppressé de ce pressentiment.

Le déjeuner attendait le voyageur le lendemain matin à sept heures et demie lorsqu'il descendit prêt à se mettre en route.

Kate l'attendait aussi ; debout contre la fenêtre, elle regardait tristement au dehors.

— Déjà levée ! s'écria son fiancé avec un accès de bonheur. Pourquoi vous être donné ce mal !

— Ce n'est pas une fatigue, dit-elle lentement et se sentant froide et malheureuse.

Il s'assit mais ne prit qu'une tasse de café.

Au moment où il se levait ; le capitaine et Grâce entrèrent.

— Nous nous sommes levés de bonne heure pour vous voir partir, dit le capitaine. Le temps est délicieux. Voici Sam avec le tilbury ; allons, Reginald, en route ; il ne vous reste que quinze minutes. (A suivre.)

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART

J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900

MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE

QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET

PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle  
Nouvelle installation du matériel  
suivant les grands progrès du jour  
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS  
PAR TOUS PROCÉDÉS

HUILES & SAVONS

Représentants

sérieux demandés dans toutes communes. Appoint. 80 fr. par mois ou remises très avantageuses.

Théophile Berthon, à Salon (B.-du-Rh.).

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'envoieront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, piano et violon, piano et violoncelle.

Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.

**GUERISON**  
Certain et Radicale de toutes les **AFFÉCTIONS de la PEAU**  
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lups, etc., etc.  
Même des Plaies et Ulcères variés, anciens et incurables.  
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.  
M. LENORMAND, Méd. Spéc. ancien Aide-Major des Hôpitaux M<sup>rs</sup>, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 19 avril 1900.

V<sup>ss</sup>e Nacla : Chronique. — Charles Montagne : Bonnet rouge et bonnet blanc. — Jules Mary : Mademoiselle Guignol (suite). — Pierre Salles : Fille de Prince (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — J. Laurence : Deux frères d'armes (suite). — Albert Cim : Jeunes amours (suite). — V<sup>ss</sup>e Nacla : Dictionnaire des 36,000 recettes (suite).

Le Musée des Familles (67<sup>e</sup> année), paraît deux fois par mois, publié dans son numéro du 15 Avril 1900 :

Le miracle du feu sacré à Jérusalem. — Mouvement scientifique, par G. Brunel. — Dans la Forêt Noire (suite) par W. Kauff. — Droit d'aïnesse (suite), par A. Doulliac. — Latrou-Niquet, par G. de Vailly. — La caricature et les caricaturistes : Forain, par E. Bayard. — Causerie par E. Muller.

Avec illustrations par Aug. de Gérardet, Leinweber, R. Vacha, Forain, etc.

Prix d'abonnement, Paris : un an 7 fr. Départements, 8 francs, à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

SAINT-NICOLAS. — 21<sup>e</sup> année. — Sommaire du n<sup>o</sup> 20 — du 15 avril 1900.

Petit Marsouin (Capitaine Danrit). — Violette (Marie Théry). — La nuit blanche d'un ours brun (Guydo). — Miss Pore-Épic (Eudoxie Dupuis). — L'Oie de ma tante (Jany). — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes. — Illustrations de Paul de Sémant. — F. Lafon. — Guydo. — Georges Conrad. — Causé.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Cartes d'abonnement délivrées aux exposants.

La Compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les déplacements qu'ils auront à effectuer pour se rendre à l'Exposition Universelle et en revenir, se propose de délivrer aux exposants des cartes d'abonnement de toutes classes comportant une réduction de 50 0/0 sur les prix du Tarif Spécial G. V. n<sup>o</sup> 3 (Orléans) et du Tarif Commun G. V. n<sup>o</sup> 103 (Orléans-Midi).

Ces cartes d'abonnement seront de 3 mois ou de 6 mois ; elles seront délivrées à partir du 1<sup>er</sup> avril et pendant toute la durée de l'Exposition aux exposants ayant leur domicile commercial à 50 kilomètres au moins de l'aris, et sur la présentation de leur carte d'exposant ; elles ne pourront être demandées que pour voyager entre le domicile commercial et Paris.

Les cartes d'abonnement de 3 mois ou de 6 mois dont la validité expirerait après le 15 novembre 1900 cesseront d'être valables dès le lendemain de cette date. Par contre, les cartes d'abonnement de 6 mois dont la validité expirerait avant le 15 novembre seront valables jusqu'à cette date inclusivement.

Exposition Universelle de 1900

La Compagnie d'Orléans, pour faciliter l'accès de l'Exposition Universelle aux populations industrielles desservies par son réseau, accorde une réduction de 50 0/0 sur les prix du tarif ordinaire aux Comités départementaux, Municipalités, Chambres de Commerce, Chambres Syndicales et Patrons, pour le transport des ouvriers et contre-maitres qu'ils voudraient envoyer à leurs frais à l'Exposition, à la condition que ces ouvriers voyagent en 3<sup>e</sup> classe, à l'aller et au retour, par groupes de quatre au moins. La durée de leur séjour à Paris ne sera nullement limitée. Les Comités, Municipalités, Chambres de Commerce, Chambres Syndicales et Patrons, qui voudront profiter de cette réduction, devront adresser leur demande à MM. les Préfets, une dizaine de jours à l'avance, en mentionnant les noms des ouvriers et contre-maitres pour lesquels devront être établis des bons de réduction.

Transport des Instruments agricoles

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans vient de soumettre à l'homologation ministérielle la proposition d'inscrire dans ses tarifs les dispositions ci-après, relatives aux prix de transport des instruments agricoles.

D'une gare quelconque à une gare quelconque du réseau.

TAXES PAR TONNES DES BARÈMES CI-APRÈS

1<sup>o</sup> Par expédition de 500 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 100 kilom., par kilom.....	0' 14
De 101 à 200 — — — — — en sus	0 13
De 201 à 300 — — — — — — — — —	0 11
De 301 à 600 — — — — — — — — —	0 08
De 601 à 700 — — — — — — — — —	0 07
De 701 à 800 — — — — — — — — —	0 05
De 801 à 1000 — — — — — — — — —	0 04
Au delà de 1000 — — — — — — — — —	0 03

2<sup>o</sup> Par wagon d'au moins 4,000 kilogrammes ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 100 kilom., par kilom.....	0' 11
De 101 à 200 — — — — — en sus	0 09
De 201 à 500 — — — — — — — — —	0 08
De 501 à 600 — — — — — — — — —	0 06
De 601 à 700 — — — — — — — — —	0 05
De 701 à 900 — — — — — — — — —	0 03
Au delà de 900 — — — — — — — — —	0 02

Les Batteuses, Faucheuses, Locomobiles, Machines à battre, Moissonneuses, Presses à fourrages, Pressoirs et Semoirs, non emballés, envoyés en location ou en réparation bénéficieront, au retour, d'une réduction de 50 0/0 sur les prix des barèmes ci-dessus, lorsque le retour aura lieu dans les six mois qui suivront la date de l'expédition.

D'une gare quelconque du réseau à Bordeaux-Bastide ou St-Jean, Nantes et Saint-Nazaire.

TAXES PAR TONNE DES BARÈMES CI-APRÈS

1<sup>o</sup> Par expédition de 500 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids :

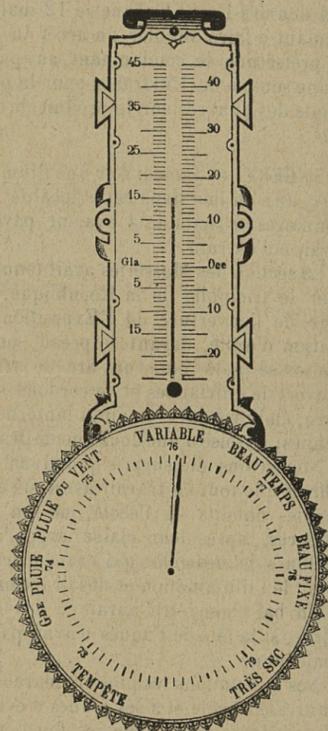
Jusqu'à 150 kilom., par kilom.....	0' 08
De 151 à 200 — — — — — en sus	0 07
De 201 à 500 — — — — — — — — —	0 04
De 501 à 800 — — — — — — — — —	0 025
Au delà de 800 — — — — — — — — —	0 01

2<sup>o</sup> Par wagon chargé d'au moins 4,000 kilogrammes ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 50 kilom., par kilom.....	0' 08
De 51 à 200 — — — — — en sus	0 06
De 201 à 300 — — — — — — — — —	0 04
De 301 à 400 — — — — — — — — —	0 035
De 401 à 500 — — — — — — — — —	0 03
De 501 à 700 — — — — — — — — —	0 015
Au delà de 700 — — — — — — — — —	0 01

Ces barèmes ne comprennent pas les frais accessoires de manutention.

\* Les prix des barèmes sont majorables pour les colis pesant isolément plus de 10,000 kilogrammes.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 3.5  
id. maxima de la veille : 18.3  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Imprimerie et Journal

à céder pour raisons de famille. Très ancienne maison située dans un chef-lieu de département de la Provence.

Journal bi-hebdomadaire publiant les annonces judiciaires, ayant 47 ans d'existence.

S'adresser sous les initiales A. L., à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE à Cahors :

Chez M<sup>rs</sup> CASTELBOUX, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mlle MOLINIÉ, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSLANT.